

## Panne vehicule boite vitesse automatique

Par **Virginie 52**, le **12/04/2019** à **08:27**

Bonjour,

J ai un problème avec mon concessionnaire automobile. Cela fait 2 ans et demi que j'emmène mon vehicule encore en garantie pour un problème de boite de vitesse automatique hors la il ne veut pas prendre en charge la totalité des réparations. Est ce que le mieux est que je la fasse expertiser avant d allée voir un avocat ou d d'éventuelle s réparations. Merci de votre réponse je ne sais plus quoi faire

Virginie lemey